# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## maladies professionnelles

Question écrite n° 88220

### Texte de la question

La mission sur les risques et conséquences de l'exposition à l'amiante a rendu public son rapport et fait plusieurs propositions. Elle propose notamment de soumettre les laboratoires effectuant des mesures d'empoussièrement sur les chantiers à une procédure d'agrément similaire à celle des laboratoires intervenant pour les diagnostics. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille de lui préciser ses intentions quant à cette proposition parlementaire.

### Données clés

**Auteur :** M. Bruno Bourg-Broc
**Circonscription :** Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 88220
**Rubrique :** Risques professionnels
**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 7 mars 2006, page 2364